



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**point-justice**  
Morbihan

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU MORBIHAN



**Vous orienter et vous informer  
sur vos droits et démarches**

**édition 2021**



J<sub>8</sub> U<sub>1</sub> S<sub>1</sub> T<sub>1</sub> I<sub>1</sub> C<sub>3</sub> E<sub>1</sub>

*Égalité*  
*Accessibilité*  
*Gratuité*  
*Confidentialité*

L'ACCÈS

AU

DROIT





### L'ACCÈS AU DROIT

La notion d'accès au droit	3
Qu'est-ce qu'un CDAD ?	4
Les différents dispositifs	5



### LE CDAD DU MORBIHAN

Présentation	7
En images ...	8
Organigramme	9



### L'OFFRE DE SERVICE

Les missions	11
L'information sur l'accès au droit	12
La sensibilisation du grand public et notamment le jeune public	13 14
Projets en préparation	15
La sensibilisation des professionnels	16



### L'AIDE À L'ACCÈS AU DROIT

Les lieux d'accès au droit	18
Les professionnels du droit	21
Les règlements amiables des différends	22
Contact	23

# L'accès au Droit

La notion

C'est permettre à tout citoyen, sans condition (âge, sexe, revenus, nationalité ...):

- ▶ De connaître ses droits et ses obligations,
- ▶ De bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter, grâce à l'intervention de professionnels et d'associations.

Cela comprend :

- L'**information générale** des personnes sur leurs droits et obligations ainsi que leur **orientation** vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits,
- L'**aide** dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance au cours des procédures non juridictionnelles,
- La **consultation** en matière juridique,
- L'**assistance** à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques.



égalité  
accessibilité  
gratuité  
confidentialité

# Qu'est-ce qu'un CDAD ?

La structure

C'est un groupement d'intérêt public (GIP) rattaché au Ministère de la Justice, et auquel le législateur a confié la charge de **définir et mettre en œuvre la politique publique d'accès au Droit sur le territoire départemental.**

Il est en lien direct et permanent avec la Chancellerie.

- ▶ Il y en a un par département.
- ▶ Il est présidé par le Président du Tribunal judiciaire du chef lieu du département (Vannes pour le Morbihan).

## Ses missions :

- Recenser les besoins et définir une politique locale,
- Dresser et diffuser l'inventaire de l'ensemble des actions menées, en étant informé de tout projet d'action préalablement à sa mise en oeuvre et pour avis, de tout concours financier de l'Etat préalablement à son attribution,
- Procéder à l'évaluation de la qualité et de l'efficacité des dispositifs auxquels il apporte son concours,
- Participer, le cas échéant, au financement des actions poursuivies,
- Créer, coordonner et animer un réseau de partenaires, acteurs du territoire,
- Développer des actions communes avec d'autres CDAD,
- Participer à la mise en œuvre d'une politique locale de résolution amiable des différends,
- Proposer et diffuser les informations relatives à l'accès au droit,
- Établir un rapport annuel de son activité.

# Les différents dispositifs

Rapprocher  
la Justice  
du citoyen

## Il y a trois types de dispositifs d'accès au Droit :

- Les **points Justice** : lieux d'accueil gratuits, ils sont permanents ou ponctuels et permettent d'apporter une information ou du conseil de proximité aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.  
Ils peuvent être généralistes ou spécialisés, selon la matière traitée, les personnes auxquels ils s'adressent ou le lieu où ils sont implantés. Dans le Morbihan, il existe près d'une cinquantaine de Points Justice.
- La **Maison de la Justice et du Droit** (MJD) : réseau judiciaire de proximité, elle a pour triple mission l'information gratuite des citoyens, la médiation pénale et l'aide aux victimes.  
Dans le Morbihan, elle est située à Pontivy.
- Le **Service d'Accueil Unique du Justiciable** (SAUJ) : à la fois service d'accueil centralisé et point d'entrée procédural, il est un accès polyvalent à la Justice pour les justiciables et les professionnels du Droit. Il apporte une information générale ou personnelle aux justiciables et permet d'effectuer des démarches depuis le tribunal le plus proche.  
Dans le Morbihan, il est situé à l'accueil des tribunaux judiciaires de Lorient et Vannes.





LE  
CDAD

56

# Présentation

Il s'inscrit  
dans une  
démarche  
**partenariale**

Le CDAD 56 a été créé selon convention approuvée le 13 juillet 2006, renouvelée le 14 octobre 2015.

Il est situé au Palais de Justice de Vannes et bénéficie d'une interface judiciaire ; il est ainsi en lien avec les services du tribunal (Service d'Accueil Unique du Justiciable, Bureau d'aide aux victimes, Bureau d'aide juridictionnelle ...).

**Son président est aussi celui du Tribunal judiciaire de Vannes et le Procureur de la République près ce tribunal en est le vice-Président.**

Il comprend par ailleurs :

- le **Préfet** du département du Morbihan,
- le **Président du Tribunal judiciaire de Lorient** et le **Procureur de la République** près ce tribunal,
- le **Conseil Départemental** du Morbihan, représenté par son Président,
- l'**Association Départementale des Maires du Morbihan** représentée par son Président,
- l'**Ordre des Avocats des Barreaux** de Vannes et Lorient, représentés par leur Bâtonnier,
- la **Caisse des Règlements Pécuniaires des Barreaux des Avocats** de Vannes et Lorient, représentées par leur Président,
- la **Chambre Départementale des Huissiers de Justice** du Morbihan, représentée par son Président,
- la **Chambre Départementale des Notaires** du Morbihan, représentée par son Président,
- l'**Association France Victimes 56**, représentée par son Président,
- la **ville de Vannes**, représentée par son Maire

et la **Magistrat déléguée à la Politique Associative et à l'Accès au Droit** près la Cour d'Appel de Rennes, exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement.



### ▶ **Pierre-Olivier Danino**, Président du Tribunal judiciaire de Vannes et du CDAD 56



Parce que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est au fondement de notre démocratie, l'accès au droit permet à chacun d'en mesurer la réalité.

Le CDAD, lieu d'échanges entre les acteurs institutionnels, est le carrefour orientant la politique en la matière, dont les objectifs de liberté et de dignité individuelles fixés par cette déclaration, sont au cœur de son action.

### ▶ Les administrateurs du CDAD 56



# Organigramme

**Président du CDAD**



**Conseil  
d'Administration**



**Juriste  
coordinatrice**



**Agent  
Comptable**



ONSEIL DÉPARTEMENTAL  
ACCÈS AU DROIT DU



Vous informer et  
orienter sur vos  
vos démarches



Garantir un service  
qualité : accessible  
gratuit et confidentiel



Mise à disposition  
d'outils en ligne  
(Carte des lieux de  
au droit, annuaire  
conciliateurs de justice)

cdad

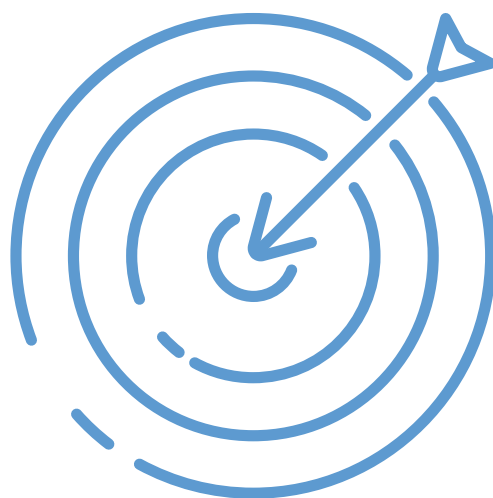
# L'OFFRE DE SERVICE

# Les missions

*Déclinées en  
quatre axes*

**Information  
sur l'accès au  
droit**

**Sensibilisation  
du grand public**



**Aide à l'accès  
au droit**

**Sensibilisation  
des  
professionnels**



# L'information sur l'accès au droit

*Informier le grand public et les acteurs locaux*

Nouveau site internet Grand Ouest, commun aux cinq CDAD du ressort de la Cour d'Appel de Rennes :

[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)



Son moteur de recherche permet de connaître les coordonnées de près de 500 acteurs de l'accès au droit ainsi que les permanences existantes.

Des formulaires, documentation en ligne et fiches pratiques sont également proposés.

La page Facebook :

[www.facebook.com/cdad56](http://www.facebook.com/cdad56)

La chaîne YouTube Cdad56, où sont disponibles les vidéos de nos évènements.

Mais aussi la diffusion d'informations dans le réseau par **mailing**, **affiches** et **guides pratiques**, **newsletter**, **campagnes de presse** ...

# La sensibilisation du grand public

Participation et organisation d'évènements

## Cette action répond à deux finalités :

- ▶ Informer les personnes sur leurs droits et les moyens mis à leur disposition pour exercer ces droits.
- ▶ Sensibiliser les personnes sur leurs devoirs et le respect du Droit.

- Festival du Film judiciaire, Journée Nationale de l'accès au Droit, Forum de l'Accès au Droit,



- Colloque, Nuit du Droit ...

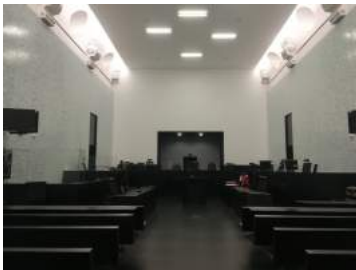


# Et notamment le jeune public

Axe central  
de nos actions  
en 2021

L'éducation au droit auprès des jeunes citoyens contribue à la prévention de la délinquance, de la discrimination, des addictions...

- **Accueil des scolaires (collégiens, lycéens) aux audiences correctionnelles**



- **Rencontres pédagogiques** dans les établissements scolaires, en lien avec des professionnels du droit et des partenaires associatifs



- Création et mise à disposition **de guides pédagogiques, journées d'immersion** (stagiaires, Un jour Un métier ...), **projets pédagogiques, expositions ...**
- Mise en place de **permanences de médiation familiale** pour tenter de maintenir ou rétablir le lien au sein de la sphère familiale.

# Projets en préparation ...

Suivez  
l'actualité du  
CDAD en vous  
abonnant à  
notre page FB !

- **Colloque Jeunesse**

Quels sont les dangers auxquels les jeunes sont confrontés au cours de leur scolarité (le décrochage scolaire : ses causes et conséquences ...) ?

Prévu à l'automne en présentiel et en format dématérialisé.

Des conférences et des ateliers seront proposés avec des intervenants (milieu judiciaire / juridique, médical, éducatif, associatif ...) et une documentation concernant les dispositifs et structures existants sera disponible sur notre site.

- **Point Justice Jeunes ouvert à tous les jeunes morbihannais**

Des permanences en présentiel, téléphoniques, visio ... dédiées, avec des juristes, professionnels du Droit, délégués du Défenseur des droits, conciliateurs de Justice, médiateurs ... pour répondre à toutes demandes de nature juridique ou judiciaire.

- **Appel à projets pédagogiques en lien avec la Justice**

Les jeunes des établissements morbihannais seront invités à réaliser un projet au sein de leur établissement scolaire, suite à leur venue au Palais de Justice.



# La sensibilisation des professionnels

Prolonger la démarche d'aller vers

## Cette action répond à deux finalités :

- Les mettre en capacité d'orienter le public qu'ils reçoivent vers les lieux d'accès au droit adaptés à leur situation,
- Permettre un réseau de veille et d'alerte vis à vis du CDAD sur les situations de non-recours ou de difficultés d'accès au droit.

Elle s'adresse aux professionnels de l'action sociale et de l'insertion, du champ sanitaire, de l'éducation, du logement ... selon les publics et territoires prioritaires du CDAD, et des objectifs visés.

▶ **Réunions d'information, tables rondes, conférences ...** et participation aux **schémas et diagnostics territoriaux, comités de suivi et de pilotage** menés et organisés par les membres et partenaires locaux.

▶ Le CDAD est **opérateur France Services**, représentant le Ministère de la Justice. Il assure la formation initiale et continue des agents de ces structures de proximité.





L'AIDE

À

L'ACCÈS

AU

DROIT

# Les lieux d'accès au droit

Mémo  
Liste non  
exhaustive



Les coordonnées complètes et le détail des permanences sont disponibles et actualisés sur le site [www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)



## SAUJ Service d'Accueil Unique du Justiciable

- **Tribunal judiciaire de Lorient** : accueil-lorient@justice.fr - 02 97 84 12 50
- **Tribunal judiciaire de Vannes** : accueil-vannes@justice.fr - 02 97 43 77 00
- **Maison de Justice et de Droit** de Pontivy : 02 97 27 39 63



## Maison de Justice et de Droit

Pontivy, 2 place Bisson - 02 97 27 39 63



## Associations généralistes

- **Boutique de Droit** : Lorient, 38 rue Dupuy de Lôme - 02 97 64 75 65  
Permanences tous publics au siège, Bois du Château, Keryado, Kervénanec, Lanester, Merlevenez, Hennebont, Port Louis, Plouay, Auray ...
- **Maison du Droit** : Vannes, 22 avenue Victor Hugo - 02 97 01 63 80  
Permanences tous publics au siège, Auray, Questembert, Kercado ...
- **Accès au Droit Nord Morbihan** : Pontivy, 2 place Bisson - 02 97 27 39 63  
Permanences tous publics à la MJD, France Services de Gourin, Guer, Guéméné sur Scorff, Josselin et Mauron, Baud, La Gacilly, La Trinité-Porhoët, Le Faouët, Locminé, Malestroit, Ploërmel, Saint Jean-Brévelay ...

## Associations spécialisées



### Droit des femmes, famille, violences conjugales

- **CIDFF** : Vannes, 9 avenue Jean-Marie Becel - 02 97 63 52 36  
Permanences au siège, Auray, Lorient, Pontivy, Hennebont, Ploërmel ...
- **Planning Familial** : Questembert, salle Alain Meur - 07 83 60 77 83



### Prostitution

**Mouvement du Nid** : Lorient, 12 rue Colbert - 02 97 83 24 39

▶ **Aide aux victimes d'infractions pénales**

**France Victimes** : Vannes, 14 rue Richemont - 02 97 47 66 68

Permanences à Vannes, Lorient, Pontivy, Ploërmel ...

▶ **Logement**

**ADIL** : Vannes, 14 rue Ella Maillard - 02 97 47 02 30

Permanences au siège, à Lorient et dans une trentaine de communes du département

▶ **Médiation familiale, protection des personnes, surendettement**

**UDAF** : Vannes, 47 rue Ferdinand Le Dressay - 02 97 54 13 21

Permanences au siège, Lorient, Pontivy, Ploërmel ...

▶ **Budget, surendettement**

**Point Conseil Budget**

Permanences CCAS Vannes - 02 97 01 65 20, CCAS Lorient - 02 97 02 23 67, Crésus Bretagne Locminé - 06 23 83 34 52, PLoërmel Communauté - 02 97 73 20 75

▶ **Aide aux démarches du quotidien**

**PIMMS Médiation** : Lorient, 17 boulevard Cosmao Dumanoir - 02 97 35 68 68

Permanences au siège, Auray, Hennebont, Lanester, Languidic ...

**France Services** : Riantec, Merlevenez, Josselin, Guer, Gourin, Grand-Champ, Groix, Guéméné-sur-Scorff, Mauron, Saint-Jean-Brévelay, Belle-Ile en Mer ...  
Une vingtaine de structures seront encore labellisées d'ici fin 2022

▶ **Consommation**

- **CSF** : Lorient, 2 rue du Professeur Mazé - 02 97 21 56 26

Permanences au siège, Vannes, Auray, Pontivy ...

- **UFC Que choisir** : Lorient, 2 rue du Professeur Mazé - 02 97 84 74 24

Permanences au siège, Vannes, Pontivy, Ploërmel, Hennebont, Plouay, Belle Ile ...

- **CLCV** : Lanester, 18 rue Louis Larnicol - 02 97 89 65 09

Permanences au siège, Lorient, Quéven ...



## ▶ **Famille**

**Familles rurales** : Grand-Champ, 32 rue du Général de Gaulle - 02 97 68 25 90  
Plus d'une vingtaine d'associations locales

## ▶ **Jeunes**

- **Bureau information Jeunesse** : contact@crij.bzh - 02 99 31 17 77  
Près d'une vingtaine d'antennes dans le département

- **Point Accueil Ecoute Jeunes - SESAM**  
Lorient, 39 boulevard Léon Blum - 02 97 21 63 73  
Permanences au siège, Lanester, Hennebont, Riantec ...

- **Maison des Adolescents**  
Vannes, 24 rue Pierre Ache - 02 97 01 33 21  
Antenne à Ploërmel  
Lorient, 3 Boulevard de la République - 02 97 64 71 33

## ▶ **Droit des étrangers**

### **La Cimade**

Lorient, 23 boulevard de l'Eau Courante - 07 81 31 45 91  
Vannes, 31 rue Guillaume Le Bartz - 07 57 48 04 92

## ▶ **Handicap**

### **Maison Départementale de l'Autonomie**

Vannes, 16 rue Ella Maillard - 02 97 62 74 74

# Les professionnels du droit

Modalités pratiques  
sur le site  
[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)

## ▶ **Avocats :**

### **Ordre des Avocats du Barreau de Vannes**

7 rue Pasteur - 02 97 54 29 53 / [www.avocats-vannes.com](http://www.avocats-vannes.com)

Permanences gratuites au Tribunal judiciaire de Vannes (un mercredi matin sur deux de 9 à 12 H sans RV, ouvertes tous publics)

### **Ordre des Avocats du Barreau de Lorient**

rue Maître Pierre Esvelin - 02 97 64 67 49 / [www.barreaulorient.fr](http://www.barreaulorient.fr)

Permanences gratuites au Tribunal judiciaire de Lorient (le vendredi matin de 9 à 12 H sans RV, ouvertes tous publics)

### **Association Défense et Assistance des Mineurs**

Vannes, 7 place de la République - 02 97 47 20 45

## ▶ **Notaires**

### **Chambre Départementale des Notaires du Morbihan**

[www.chambre-morbihan.notaires.fr](http://www.chambre-morbihan.notaires.fr)

Permanences gratuites à Auray, Lorient, Pontivy, Vannes

## ▶ **Huissiers de Justice**

### **Chambre départementale des Huissiers du Morbihan**

[www.commissaire-justice.fr](http://www.commissaire-justice.fr)

# Les règlements amiables des différends

## ▶ **Délégués de la Défenseure des droits**

*Litiges avec une administration, droits des enfants, discriminations*

- **Lorient** : 02 97 84 40 07

[jean-michel.travel@defenseurdesdroits.fr](mailto:jean-michel.travel@defenseurdesdroits.fr)

[gerard.brout@defenseurdesdroits.fr](mailto:gerard.brout@defenseurdesdroits.fr)

- **Vannes** : 02 97 54 85 92

[georges.camps@defenseurdesdroits.fr](mailto:georges.camps@defenseurdesdroits.fr)

- **Pontivy** : 02 97 27 48 50

[jean-louis.touchot@defenseurdesdroits.fr](mailto:jean-louis.touchot@defenseurdesdroits.fr)

## ▶ **Conciliateurs de Justice**

*Litiges entre particuliers ou professionnels jusqu'à 5 000 €, locatifs, copropriété, voisinage, consommation, droit rural ...*

**Les coordonnées et permanences des conciliateurs de Justice sont indiquées sur le site Grand Ouest.**

## ▶ **Médiation**

- **UDAF** : [mediation@udaf56.asso.fr](mailto:mediation@udaf56.asso.fr) - 02 97 54 13 21 (familiale)
- **Médiation Morbihan** : [info@mediation-morbihan.fr](mailto:info@mediation-morbihan.fr) - 02 97 26 50 35 (familiale)
- **AMBO** : [www.ambo.bzh](http://www.ambo.bzh) (généraliste)

# Contact

Le CDAD ne reçoit pas le public en présentiel mais il est joignable :



**Par mail :**

[cdad-morbihan@justice.fr](mailto:cdad-morbihan@justice.fr)



**Par voie postale :**

CDAD du Morbihan  
22 Place de la République  
Palais de Justice  
56000 VANNES



**Par téléphone :**

au 02 90 99 30 06

du lundi au vendredi de 9 H à 16 H

## Suivre nos actualités



[www.cdad-ca-rennes.fr](http://www.cdad-ca-rennes.fr)



[www.facebook.com/cdad56](https://www.facebook.com/cdad56)





Tous droits réservés - CDAD du Morbihan